



Fédération des Centres  
Sociaux et Socioculturels  
**de la Côte-d'Or**



## ASSEMBLEE GENERALE

**Centre Socioculturel  
de la Communauté de Communes  
de Gevrey Chambertin et de Nuits Saint Georges  
8 Juin 2018**

### **Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de la Côte-d'Or**

Maison des Associations - 2 rue des Corroyeurs - 21068 DIJON

E-mail : [centres-sociaux.21@wanadoo.fr](mailto:centres-sociaux.21@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.centres-sociaux-21.fr](http://www.centres-sociaux-21.fr)

Tél : 03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

Fax : 03 80 54 05 92





# La vie fédérale

LA VIE FÉDÉRALE

## Missions fédérales

MISSIONS FÉDÉRALES

### Accroître les compétences du réseau

ACCROÎTRE LES  
COMPÉTENCES DU RÉSEAU

### Développer les coopérations

DÉVELOPPER LES  
COOPÉRATIONS

### Moderniser nos systèmes d'information

MODERNISER NOS  
SYSTÈMES D'INFORMATION

## RAPPORT FINANCIER

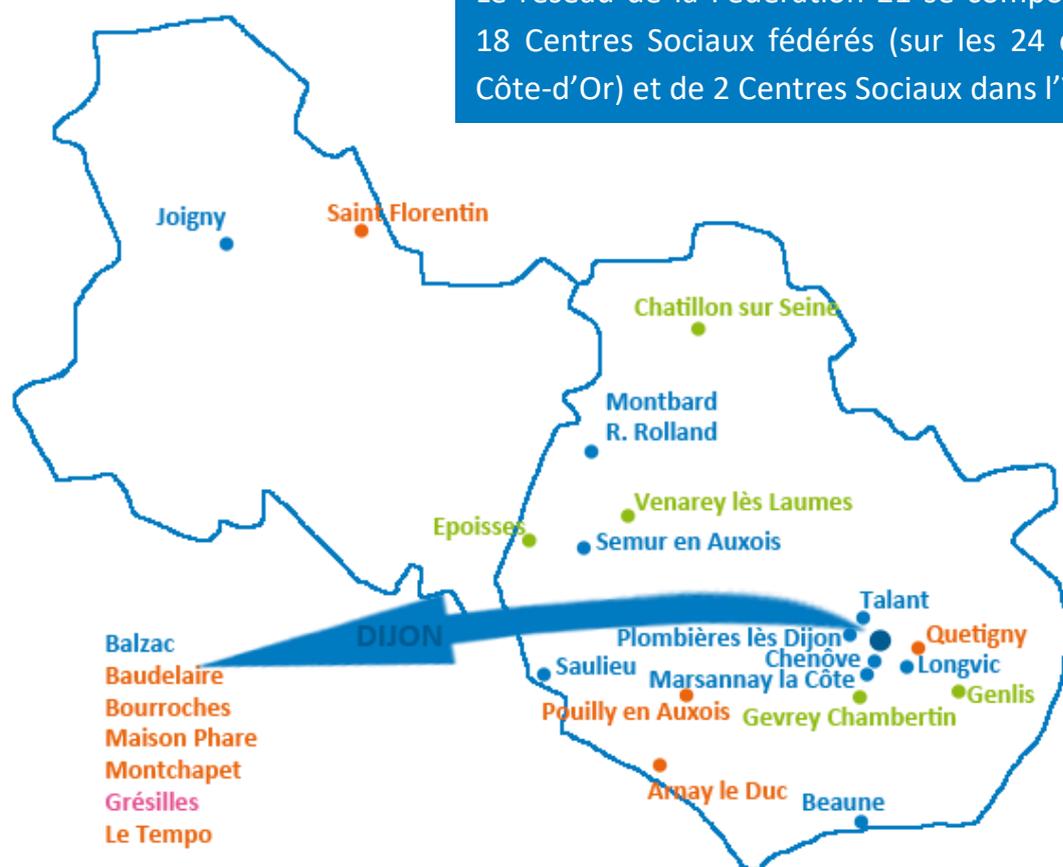
RAPPORT FINANCIER



## La Vie Fédérale

- Le Bureau Fédéral
- Le Conseil d'Administration
- L'Assemblée Générale
- L'Union Régionale et le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté

Le réseau de la Fédération 21 se compose en 2017 de 18 Centres Sociaux fédérés (sur les 24 que compte la Côte-d'Or) et de 2 Centres Sociaux dans l'Yonne



Il est cependant à noter que le Centre Social du SIVU d'Époisses a dû fermer fin 2017. Le Centre Social Dijon Balzac devient la MJC Centre Social Balzac Maladière au 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

24 Centres Sociaux en Côte-d'Or

18



RURAL URBAIN

Adhérents  
en 2017



En Côte-d'Or



En 2017, deux Centres Sociaux adhèrent au réseau de Côte-d'Or : Saint Florentin et Joigny

Création en 2017 de la MJC Centre Social Montchet à Dijon

## LES INSTANCES FEDERALES

Florence MIELLE participe à toutes les réunions des instances fédérales.

### Le Bureau Fédéral

Présidé par Jean Michel PIERRET, le bureau est composé de 5 autres membres élus par le Conseil d'administration du 7 Septembre 2017.

Président :	Jean Michel PIERRET
Vice-Président :	Jean-Marie VIRELY
Trésorier :	Dorine JAMBU
Secrétaire :	Marie Jo BOURCIER
Membre :	Estelle LEMOINE BOURGEOIS
Membre :	Anne-Marie MENEY-ROLLET

Le bureau a pour mission de préparer les décisions du conseil d'administration et de veiller à leur mise en œuvre.

- ✕ Il coordonne les missions et représentations assumées par la Fédération
- ✕ Il suit les agendas.
- ✕ Il suit la gestion courante de la Fédération.
- ✕ Il fait régulièrement le point sur les relations avec nos partenaires.
- ✕ Il assure la fonction employeur.

## Le Conseil d'Administration

---

6 Conseils d'Administration se sont tenus durant l'année 2017

Les sujets de travail furent nombreux et diversifiés :

- ↪ Animation de la Vie Sociale :
  - ✕ Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale
  - ✕ Cycle La Participation
  - ✕ SENACS
- ↪ Partenariat
  - ✕ Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyes avec la ville de Dijon
  - ✕ Rencontres avec les principaux partenaires (CAF, Conseil Départemental, MSA)
- ↪ Économie des Centres Sociaux
  - ✕ Séminaire sur l'économie des Centres Sociaux / Les nouveaux modèles économiques
  - ✕ Économie Sociale et Solidaire
- ↪ Dimension Régionale
  - ✕ Union régionale des Centres Sociaux
- ↪ Gouvernance
  - ✕ Accueil des 10 nouveaux administrateurs
  - ✕ Mise en place d'un accompagnement fédéral « Conforter l'action fédérale en renforçant son organisation et son positionnement politique »

## L'Assemblée Générale

---

En 2017, l'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu le 15 Juin 2017 au Centre Social de Saulieu (Compte rendu en annexe).



## Les temps forts de l'Union Régionale en 2017

**JANVIER**

**MARS**

### Temps de travail – 12 Juillet 2017

- ✓ Contexte des réseaux Franc Comtois et Bourguignons
- ✓ Perspectives d'organisation (ingénierie, stratégie, organisation fonctionnelle)
- ✓ Relations avec le Conseil Régional

Rencontre avec la FCSF pour demande de Fonds Mutualisés

Rencontre, avec le réseau Franc Comtois, du Vice-Président du Conseil Régional, en charge de la jeunesse, de la vie associative, la laïcité, l'innovation et du développement numérique des territoires, pour une présentation des rôles et missions des Centres Sociaux sur les territoires

**JUILLET**

### Séminaire – 16 et 17 Octobre 2017

Séminaire auquel Bourguignons et Francs Comtois ont participé, et qui a renforcé la volonté de créer l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté, avec une gouvernance adaptée prenant en compte la disparité territoriale et la multiplicité des contextes locaux

### Temps de travail – 27 Octobre 2017

- ✓ Établir la stratégie de constitution de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté
- ✓ Définir le modèle économique
- ✓ Élaborer de nouveaux statuts

OCTOBRE

DECEMBRE

### Temps de travail – 3 Octobre 2017

- ✓ Analyse de la gouvernance de l'Union Régionale
- ✓ État des lieux de la collaboration FCSF et Franche Comté
- ✓ Identifier les freins

### Temps de travail – 12 Décembre 2017

- ✓ Point d'étape du réseau Franc Comtois
- ✓ Contextualiser les relations des collectivités territoriales dans :
  - ✗ L'environnement économique et le développement durable
  - ✗ Les relations aux acteurs économiques
  - ✗ Les rôles et places des Centres Sociaux dans la cohésion sociale
- ✓ Définir les étapes de la future constitution de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté



- Schéma de développement des Structures de quartier
- SENACS
- Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale
- Le Plan Départemental d'Insertion

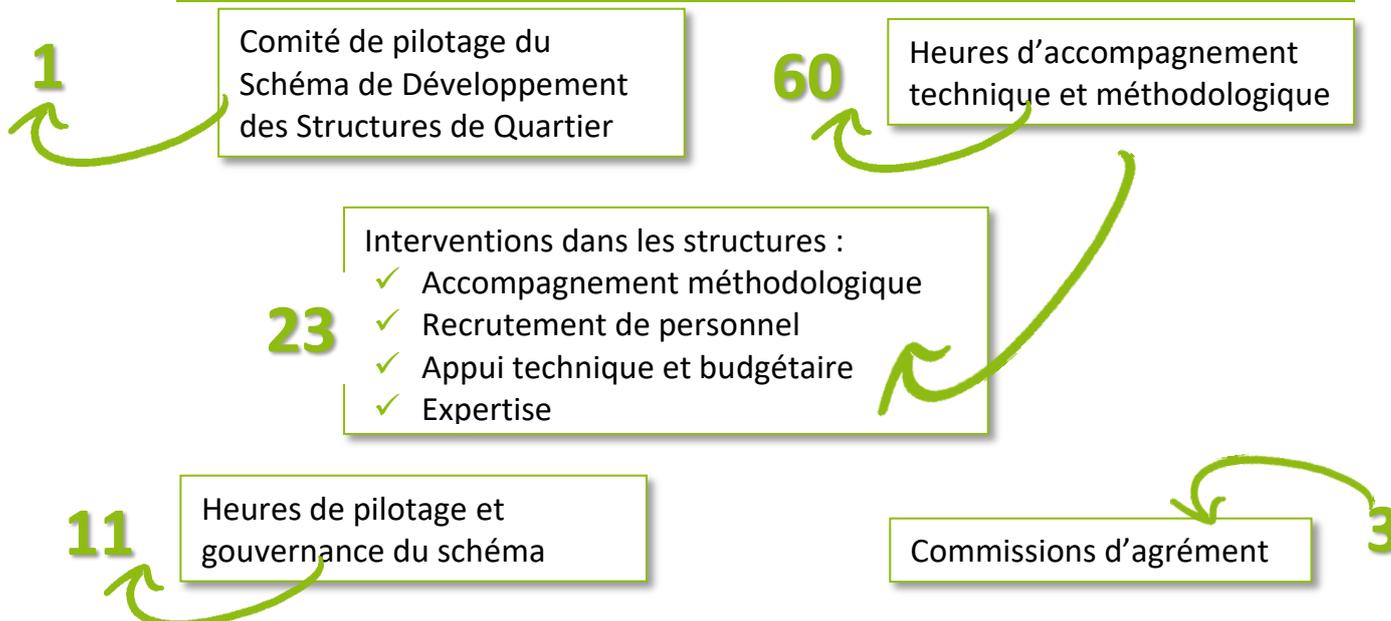
### ■ Schéma de développement des structures de quartier

Suite à une étude menée sur les équipements de proximité, la ville de Dijon a souhaité mettre en place un Schéma de Développement des Structures de Quartiers sur la période 2015 – 2019

2016 : Phase de restructuration et de projet méthodologique

2017 / 2018 : Procédure agrément Centre Social,

	Quartier concerné	Porteur de Projet	Nom de la structure	Agrément et durée
2017 / 2018	Fontaine d'Ouche	FFMJC	La Maison Phare	28/03/2017 4 ans
	Varenes Toison d'Or	Fédération Léo Lagrange	Espace Baudelaire	15/01/2018 4 ans
	Bourroches	Association locale MJC	MJC Centre Social Les Bourroches	17/10/2017 4 ans
	Chevreuil Parc	Fédération Léo Lagrange	Le Tempo	07/11/2017 2 ans
	Montchapet	Association locale MJC	MJC Centre Social Montchapet	18/01/2018 4 ans
	Balzac Maladière	Au 1er Janvier 2018, transfert de gestion à la Fédération Française des MJC		
	Les Grésilles	CAF	Centre Social des Grésilles	19/10/2017 4 ans



1

## Convention de partenariat pluriannuelle d'objectifs et de moyens signée avec la Ville de Dijon

Au regard de l'accompagnement effectué auprès de l'ensemble des différentes structures de proximité et du partenariat noué avec la Ville de Dijon, **une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens** sur 3 ans a été signée.



**SENACS** (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) constitue un observatoire des actions conduites par les Centres Sociaux, et qui se définit comme :



- ↪ Un espace de dialogue entre acteurs
- ↪ Un espace de partage d'informations autour des actions, projets et des modes d'organisation
- ↪ Un outil de rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs

Cet observatoire poursuit 4 objectifs principaux :

- ✓ Faire connaître et reconnaître ce que sont les Centres Sociaux
- ✓ Améliorer la lisibilité du travail et des actions des Centres Sociaux
- ✓ Favoriser la reconnaissance des Centres Sociaux dans la négociation avec

les partenaires

- ✓ Mutualiser et diffuser des exemples de bonnes pratiques

L'observatoire SENACS se fonde sur le recueil de données quantitatives et qualitatives, au moyen d'une enquête nationale annuelle centrée sur 6 composantes du projet :

- |  |                    |
|--|--------------------|
| ↪ Les données générales de la structure      | ↪ Les emplois      |
| ↪ Le projet                                  | ↪ Les partenariats |
| ↪ La vitalité démocratique et la gouvernance | ↪ Les finances     |

87 sur les 98 Centres Sociaux que compte la Bourgogne, ont répondu au questionnaire SENACS en 2017 (76 en 2016)

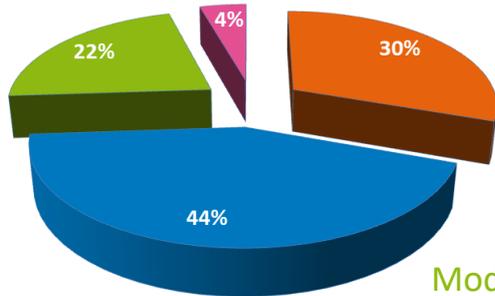
- |  |  |
|--|--|
| ↪ 21 sur 24 en Côte-d'Or, soit 87 %    | ↪ 21 sur 29 en Saône et Loire, soit 72 % |
| ↪ 33 sur 33 dans la Nièvre, soit 100 % | ↪ 12 sur 12 dans l'Yonne, soit 100 %     |

En Côte-d'Or :



Territoire d'intervention

En Bourgogne :



Mode de gestion en 2017

- Associatifs
- Municipalité
- Communauté de Communes
- CAF

### Les salariés dans les Centres Sociaux – SENACS 2017 sur les données 2016

En Côte-d'Or :



En Bourgogne :



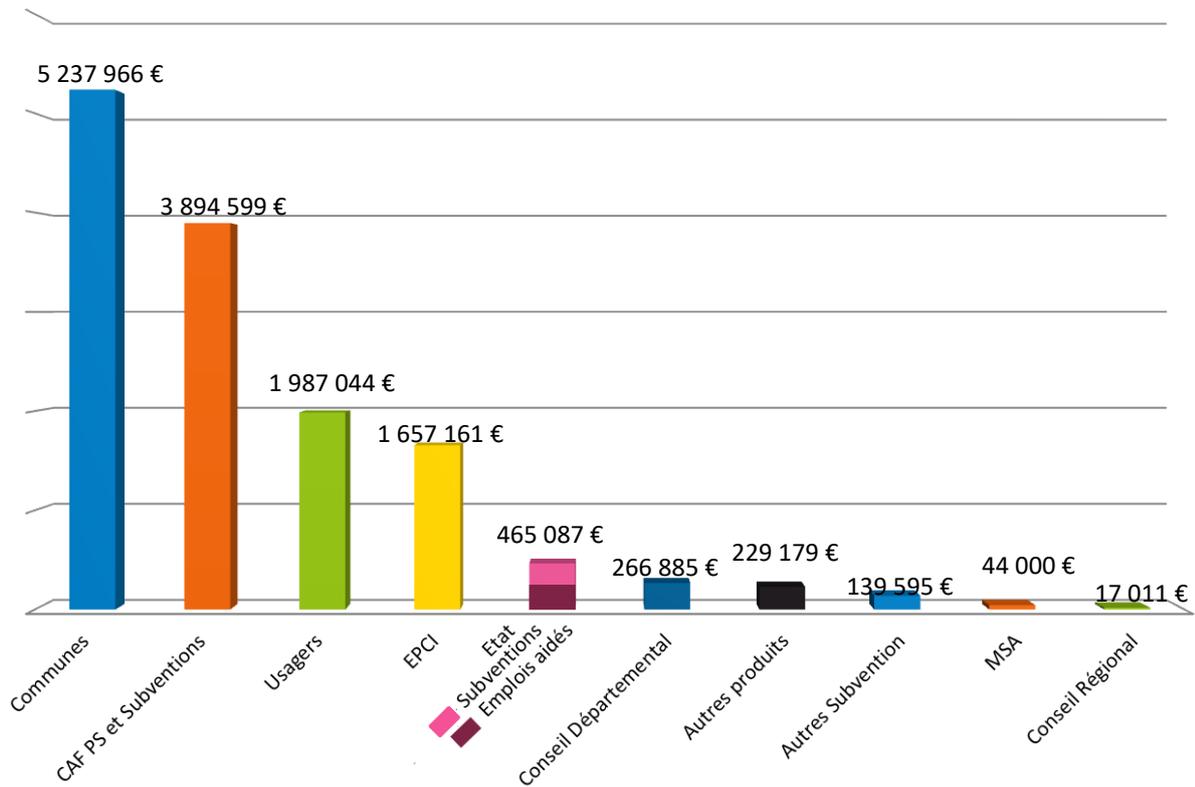
En France :



35 780 heures de bénévolat en Côte-d'Or

- ✓ 12 – 17 ans : 61 bénévoles
- ✓ 18 – 25 ans : 69 bénévoles
- ✓ Adultes : 417 bénévoles
- ✓ + 60 ans : 515 bénévoles

## Les finances dans les Centres Sociaux de Côte-d'Or



Montant total des charges des Centres Sociaux : **13 899 449 €**

Dont 10 579 426 € de charges salariales (76 %)



Budget moyen : **731 550 €**

Budget médian : **503 251 €**





## Synthèse du plan d'action 2017-2022



### ■ LE Plan Départemental d'Insertion (PDI)

La Fédération des Centres Sociaux a participé aux différents groupes de travail dans le cadre du Plan Départemental de l'Insertion, elle est actuellement membre de la Commission Locale d'Insertion de la couronne dijonnaise.

#### Objectifs :

- ↪ Améliorer l'accompagnement individualisé des publics en insertion en renforçant des parcours fluides et cohérents permettant de lever les freins à l'emploi et en développant des outils de pilotage efficaces.
- ↪ Favoriser l'émergence d'activités d'insertion et d'inclusion innovants sur l'ensemble du département, en améliorant notamment l'articulation des interventions des acteurs et des politiques sectorielles par la territorialisation.

L'ensemble des Centres Sociaux a contribué à l'état des lieux du département et certains sont membres des Commissions Territoriales d'Insertion (CTI) :

- ✖ Le Centre Social de Montbard avec l'ASF de Montbard pour les thématiques Mobilité et Jeunesse
- ✖ Le Centre Social de Semur en Auxois avec l'ASF de Montbard pour les thématiques Mobilité psychique des publics en insertion et Jeunesse
- ✖ Le Centre Social d'Arnay le Duc avec l'ASF de Beaune (thématiques en cours de définition)
- ✖ Le Centre Social de Longvic avec la CTI Couronne Dijonnaise, autour de la thématique Prise en compte des publics rencontrant des souffrances psychiques.
- ✖ La Fédération des Centres Sociaux avec la CTI Couronne Dijonnaise autour des thématiques :
  - Accompagner les publics aux démarches dématérialisées
  - Favoriser le retour à l'activité professionnelle



## Accroître les compétences du réseau

### Élever le niveau de qualification

- Formation des directeurs
- Formation DESJEPS
- Formation Identité Numérique
- Formation Animation participative
- Temps de réflexion et d'échanges en lien avec les évolutions sociétales, socioéconomiques et territoriales

### ■ Formation des directeurs

La Fédération des Centres Sociaux accompagne l'ensemble des directeurs qui sont en formation.

Suite à la circulaire de l'AVS de 2012, la fonction de directeur doit être assurée par une personne ayant une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, de développement local et/ou de l'ingénierie sociale ainsi que des compétences dans les domaines de la conduite de projet, de l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, de la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles ainsi que de la gestion financière et administrative.

# 24 Directeurs en Côte-d'Or

8 ont le niveau requis

4 ont un niveau I  
4 ont un niveau II

15 sont actuellement en formation

Ont préparé un diplôme de niveau I

5

dont 2 sont déjà diplômés

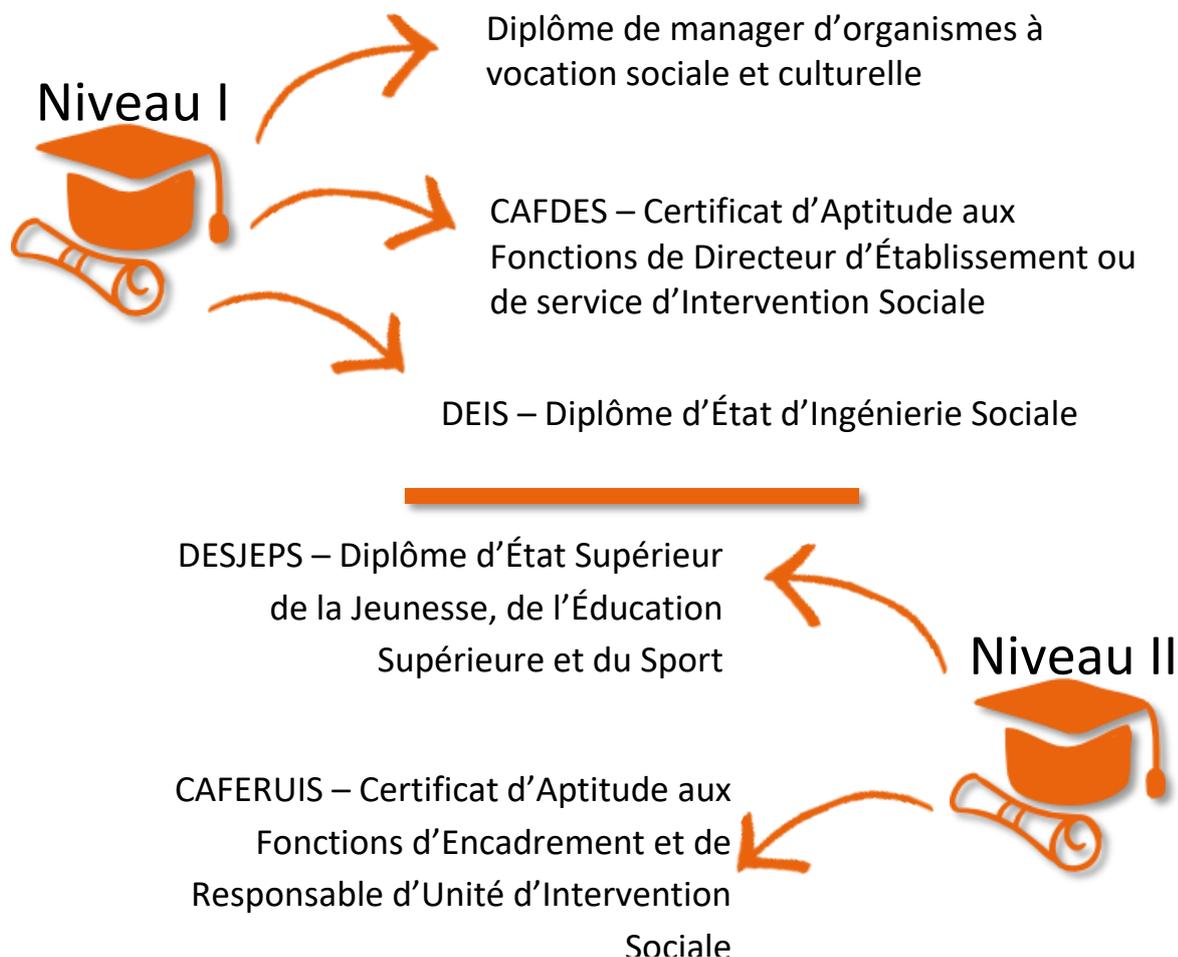
10

Ont préparé un diplôme de niveau II

dont 6 sont déjà diplômés

1 directeur entrera en formation en 2018/2019

## Les diplômes préparés



### Formation DESJEPS



**Une nouvelle promotion a débuté en Septembre 2017**  
Actuellement, un directeur de Côte-d'Or est en formation

## Les Commissions Techniques Pédagogiques – Les Conseil de Perfectionnement

La Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or, au titre de l'Union Régionale de Bourgogne participe à ces instances.

Pour rappel, les deux organisations (CEMEA – Union régionale des Centres Sociaux) ont fait le choix de la co-construction du projet.

Les choix pédagogiques retenus reposent sur des valeurs d'éducation populaire où l'implication des acteurs est recherchée. La formation est un levier d'action et de développement des personnes.

Chaque partenaire a donc des missions différentes :

- ↪ Pour les CEMEA : apport de leur maîtrise des processus de formation, une analyse plus globale des réseaux du secteur professionnel
- ↪ Pour la Fédération : connaissance approfondie des besoins des acteurs, des problématiques territoriales et de l'évolution du cadre réglementaire qui régit les Centres Sociaux.

La Commission Technique Pédagogique a pour objectifs :

- ✓ Réguler les temps de formation
- ✓ Échanger sur la dynamique de la promotion
- ✓ Identifier les personnes ressources pour les interventions
- ✓ Assurer le suivi des 4 Unités de Capitalisation

Le Conseil de Perfectionnement a pour objectif de solliciter une intelligence collective, d'en faire un lieu d'échanges associant l'équipe pédagogique, les représentants des tuteurs.trices, les délégué.e.s des stagiaires, des représentants d'employeurs.

## ■ Formation identité numérique

Organisées par les PEP 21 ; 2 séances de formation à l'identité numérique ont eu lieu à Dijon, animées par François MONIN ;



- ↪ Le 4 Mai 2017 : 6 personnes
- ↪ Le 16 Mai 2017 : 9 personnes

Cette formation a également été déployée directement dans les Centres Sociaux du département : à Saulieu, Gevrey Chambertin et Genlis.

## ■ Animation participative

---

Florence Mielle a participé au premier module d'une formation Animation participative, organisée par Accolades au Centre Social d'Arnay le Duc, les 24 et 25 Novembre 2017.

## ■ Accompagnement des élus

---

La Fédération, en partenariat avec la CAF et la MSA propose un soutien technique aux collectivités basé sur une expertise transversale afin d'apporter l'ensemble des éléments qui pourront contribuer au projet de territoire. (Rôles et place du Centre Social lors de la fusion de plusieurs communautés de communes et du transfert de compétences)



Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de veille, La Fédération des Centres Sociaux a proposé des formations, des temps d'échanges aux acteurs des structures et à leurs partenaires en fonction des besoins identifiés sur les territoires.

### **Les Maisons de Services au Public (MSAP)**

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe) crée les Maisons de services au public (MSAP) et ajoute cette compétence à la liste des actions d'intérêt communautaire que peut porter une communauté de communes.

Les Maisons de services au public ont été créées pour répondre aux besoins des habitants éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines. Le déploiement de ces MSAP sur le territoire national permet de proposer en un lieu unique un ensemble de services destinés à accompagner, au quotidien, les usagers dans leurs démarches administratives. Ce guichet assure un accueil physique de l'utilisateur au moins 24 h par semaine.

Pour accompagner au mieux les centres sociaux susceptibles d'être porteur de MSAP, différents temps d'échanges, de rencontres ont été réalisés dans le but de mesurer la plus-value d'une MSAP dans un Centre Social.

La MSAP s'inscrit dans le projet d'animation globale par une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

### **Les Centres sociaux, structure d'animation de la vie sociale et de proximité sur les territoires peuvent inscrire ce dispositif dans leur missions.**

Néanmoins, des points de vigilance sont à considérer :

-  La MSAP n'est pas un simple dispositif administratif, c'est un projet local. À ce titre ce projet doit être intégré dans le projet social du centre.
-  Affecter un temps spécifique de salarié à cette fonction. Pour éviter la confusion avec l'accueil généraliste du centre social et permettre une bonne écoute et donc une bonne réponse aux questions posées, il est important d'avoir ce temps dédié spécifiquement.
-  Se donner les moyens de garantir la qualité

Mettre ce projet au service d'un enrichissement du projet social en :

-  Favoriser l'accès aux droits
-  Limiter les inégalités territoriales notamment en terme d'accès au numérique
-  Mettant les contacts avec le public pour enrichir la veille sociale.
-  Développement de partenariats locaux inédits.

- ↪ Veiller à la mixité des publics fréquentant la Maison de Services Au Public et le Centre Social
- ↪ Travailler les outils de communication et de promotion pour mettre en valeur toutes les questions qui peuvent être posées à la Maison de Services Au Public.

### Plus-value d'une MSAP dans un Centre Social

Pour les habitants	Pour la collectivité	Pour le Centre social
<p>1 lieu unique, plus de lisibilité (facilité pour les habitants : souvent dans le centre social les permanences des institutions et des partenaires sont déjà présentes)</p>	<p>Répondre au mieux aux besoins des habitants            Maintien de l'accès aux droits de proximité            Réponse globale aux besoins des habitants: conciliant réponse individuelle et réponse collective si besoin            Diagnostic et cohérence territoriale (indicateurs territoriaux)</p>	<p>Faire venir un nouveau public dans le centre social - changement de regard            Renforcement de la fonction de veille            S'inscrit dans le projet global du Centre            Contribue à l'animation de la vie sociale sur le territoire            Mise en place d'actions collectives suite à l'émergence de nouveaux besoins repérés            Faire réseau avec d'autres partenaires            1 même employeur : les 2 personnes travaillent sur le même lieu, facilitateur pour travailler ensemble et échanger (agent d'accueil du Centre Social et animateur MSAP)</p>



## Ouverture des MSAP en Côte-d'Or

- ↗ Semur : 5 Septembre 2016
- ↗ Saulieu : 1<sup>er</sup> Février 2017
- ↗ Pouilly : 20 Février 2017

### LES MSAP dans les Centres Sociaux

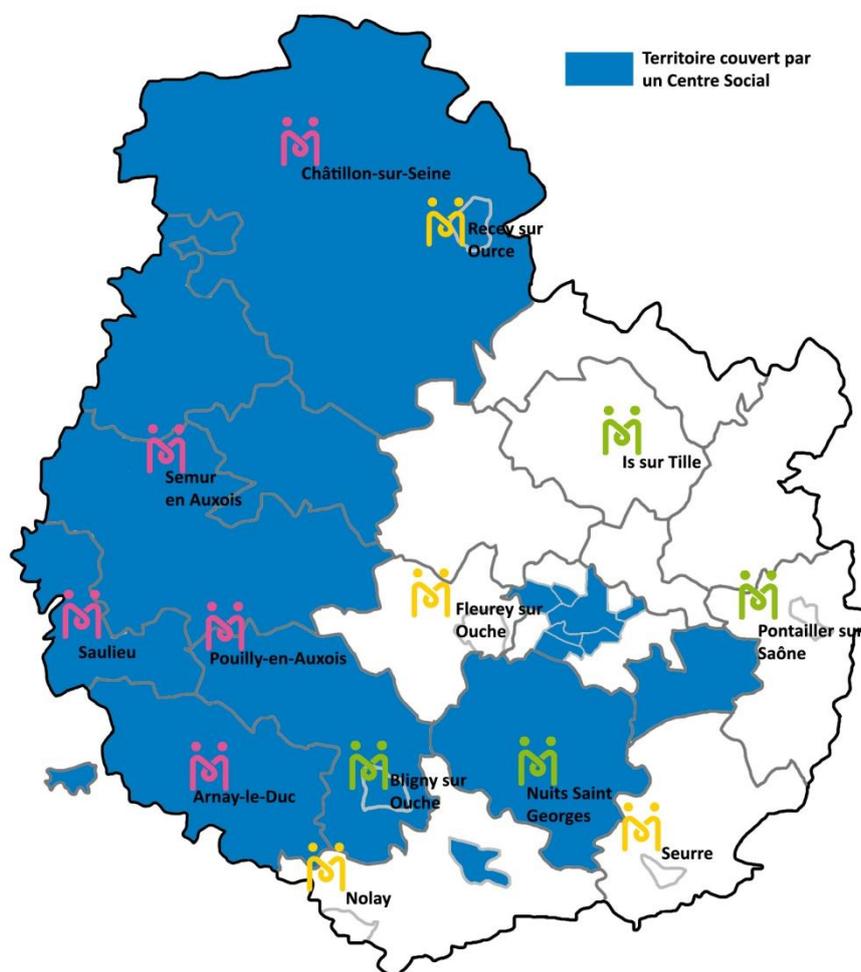
Ville	Lieu	Mode de Gestion
Arnay le Duc	Centre Social	associatif
Chatillon sur Seine	Centre Social	Com Com
Pouilly en Auxois	Centre Social	associatif
Saulieu	Centre Social	Ville
Semur en Auxois	Centre Social	Ville

### Les autres MSAP

La Poste	Collectivité
Fleurey Sur Ouche	Bligny sur Ouche
Nolay	Is sur Tille
Seurre	Nuits Saint Georges
Recey sur Ource	Pontailier sur Saône



## 13 Maisons de Service au Public en Côte-d'Or



MSAP portée par un Centre Social

MSAP portée par une collectivité

MSAP portée par La Poste



Maison  
de services  
au public



## Développer les coopérations

- Être identifié comme interlocuteur par les institutions et les collectivités territoriales
- Impulser une dynamique Fédérale
- Accompagner les centres dans leurs réflexions et analyses
- Des temps de réflexions autour de la participation en 2017

- Être identifié comme interlocuteur par les institutions et les collectivités territoriales

### Les conventions avec les partenaires

#### 👉 Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Le Conseil Départemental réaffirme son soutien aux réseaux des centres sociaux pour l'année 2017. L'aide globale est maintenue au niveau de la précédente convention (280 000 €) dont 50 000 € pour la Fédération qui s'engage sur plusieurs objectifs :

- ✓ Accompagner les Centres Sociaux dans la création de nouveaux projets
- ✓ Répondre aux besoins de chaque Centre Social sur un plan technique
- ✓ Étendre son périmètre d'action au niveau régional en renforçant les mutualisations de moyens et les articulations possibles avec les autres Fédérations départementales
- ✓ Contribuer à la mise en place des nouvelles orientations de la circulaire CNAF de 2012 notamment sur la partie concernant la qualification des directeurs.

Acteurs de la vie locale sur les territoires, les Centres Sociaux sont bien souvent les seuls équipements polyvalents de proximité au service des habitants. À ce titre, dans une démarche de développement social local, ils proposent, en association avec l'ensemble des acteurs du territoire, des réponses innovantes et adaptées aux besoins de tous les habitants, tant en termes d'accès aux droits et services que dans l'accompagnement proposé. C'est particulièrement vrai des Centres Sociaux ruraux qui favorisent l'insertion sociale de tous, notamment des publics les plus éloignés des structures de droit commun, au travers d'actions collectives conduites en partenariat avec les équipes des travailleurs sociaux du Conseil Départemental.

La fédération n'est pas un acteur direct de l'intervention sur les territoires. **Elle se constitue comme le socle d'appui et de soutien des interventions conçues et conduites par les Centres sociaux dans leur zone géographique.** Son cœur de métier consiste à animer le réseau, à l'accompagner dans la mise en place de ses projets et du «vivre ensemble» en articulation avec les différents partenaires des territoires.

## La Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or

L'un des éléments fédérateurs des centres sociaux de notre département reste l'agrément CAF ; l'expertise de la Fédération est reconnue, elle est associée à toutes les commissions d'évaluation et à tous les comités de pilotage.

Le Conventionnement avec la CAF est renouvelé régulièrement depuis plus de 10 ans. Conclu en 2015, et pour une durée de 3 ans, l'avenant 2015-1 à la convention d'objectifs et de financement d'aide au fonctionnement octroie à la Fédération 21 une subvention d'un montant de 25 000 € pour l'année 2015, puis de 15 000 € pour les années 2016 et 2017.

Les objectifs de cette convention :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>✘ Mise en œuvre de SENACS</li><li>✘ Formation des acteurs</li><li>✘ Élaboration du schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>✘ Développement des Espaces de Vie Sociale</li><li>✘ Accompagnement du schéma de développement des structures de la Ville de Dijon</li></ul> |
|--|--|

## La Mutualité Sociale Agricole

Depuis le regroupement des quatre caisses départementales, les relations se situent à un niveau régional.

Le partenariat entre la Caisse Régionale MSA de Bourgogne et l'Union Régionale des Centres Sociaux s'inscrit dans les objectifs généraux de la convention nationale, en les adaptant au niveau régional.

**Ce partenariat se traduit financièrement par un soutien à hauteur de 8 000 € pour l'Union Régionale.**

### Appel à projets 2016/2020 :

#### Développement Social Rural, avec pour principaux objectifs :

-  Développement des personnes et de leur milieu de vie,
-  Mobilisation, Participation active des populations
-  Maillage du territoire : réseaux, liens sociaux

Cet appel à projet s'articule autour de **2 axes** avec plusieurs thématiques

#### **Axe : Mieux vivre ensemble en milieu rural**

Les Thématiques :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>✘ Solidarités locales</li><li>✘ Accès et appropriation des outils de dématérialisation</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>✘ Intergénérationnel</li><li>✘ Jeunesse</li></ul> |
|--|---|

#### **Axe : Mieux vivre en famille**

Les Thématiques :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>✘ Soutien à la Parentalité</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>✘ Départ en vacances des publics fragilisés</li></ul> |
|--|---|

Thématique	Centre Social	Projet
Solidarités locales	Centre Social de Gevrey Chambertin et de Nuits Saint Georges	Ludothèque : Un espace de solidarité
	EVS La Coudée	Ateliers de pratiques artistiques et culturelles
Accès et appropriation des outils de dématérialisation	Centre Social Saulieu	Accompagnement à la transition numérique
	Centre Social Saint Florentin	Découverte de l'outil informatique et des démarches administratives en ligne
	Centre Social Pouilly en Auxois	1 clic d'avance
Intergénérationnel	SIVU Époisses	Tous à table
	Centre Social Semur en Auxois	Des animations intergénérationnelles pour plus de lien social
Jeunesse	Centre Social Arnay de Duc	Développement de la Passerelle

Axe  
Mieux vivre ensemble  
en milieu rural

Thématique	Centre Social	Projet
Soutien à la parentalité	COPAS Venarey lès Laumes	Temps conviviaux pour les parents du territoire de la COPAS
	Centre Social Saint Florentin	Développer le mieux vivre ensemble sur les territoires
Départ en vacances des publics fragiles	Centre Social Arnay le Duc	Départ en vacances en famille

Axe  
Mieux vivre en famille

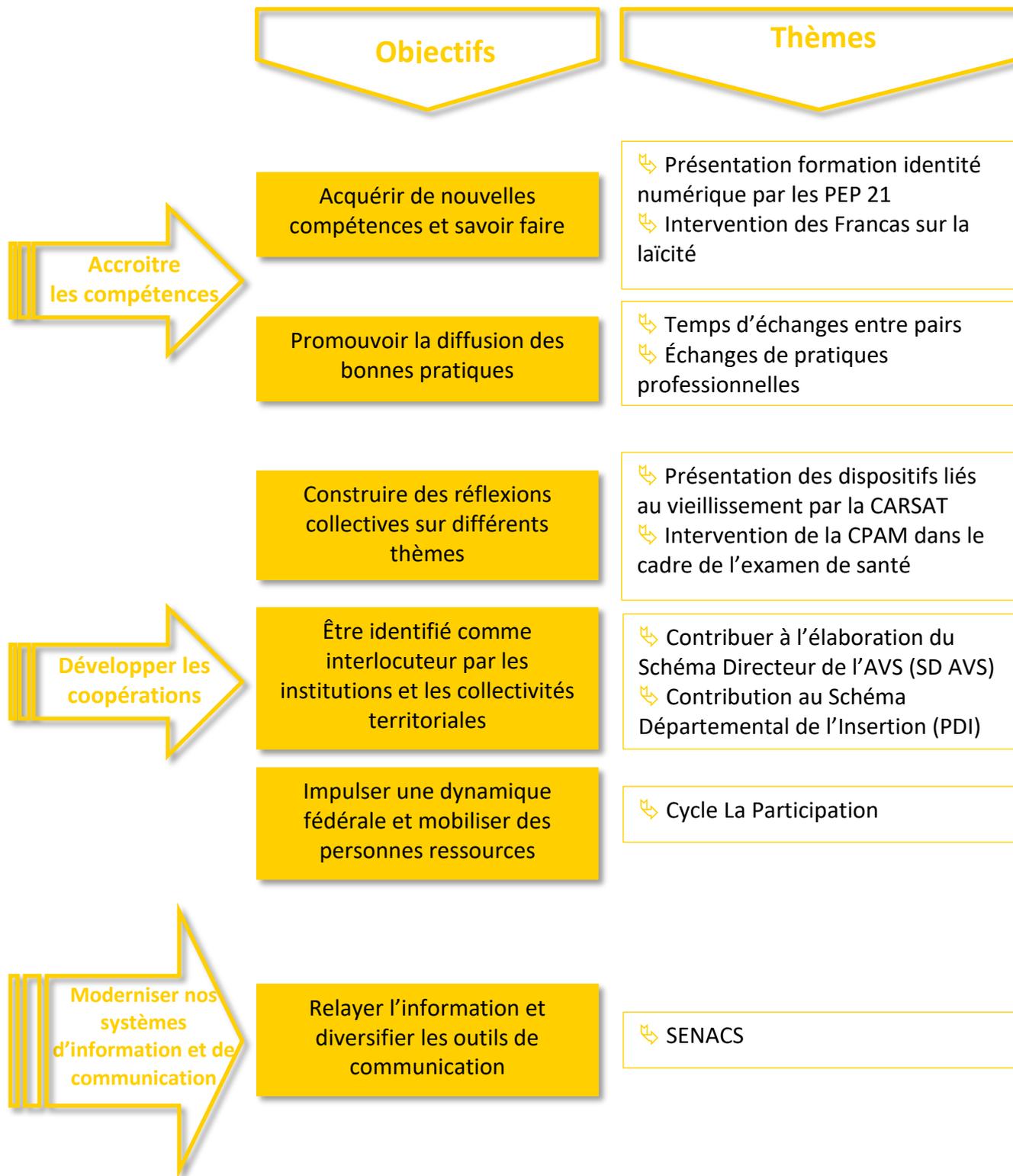
**11 dossiers**

**9 Centres Sociaux**

**6 thématiques**



En 2017, les axes de travail ont été les suivants :



**Réunion des Référénts familles**  
 3 journées ou ½ journées de travail en 2017



- ✓ Le 30 Juin à Plombières lès Dijon
- ✓ Le 15 Septembre à Pouilly en Auxois
- ✓ Le 4 Décembre à l'Esace Baudelaire à Dijon

Thèmes des Journées de travail des Référénts Familles



Le travail d'animation de réseau doit permettre à chacune de s'approprier et développer des compétences relatives à cette fonction.

**Réunion des chargés d'accueil**  
 1 journée de travail en 2017  
 Le 20 Juin à la Maison Phare à Dijon

Cette journée fait suite à la formation conduite en 2016.

**Thématiques abordées**

- ↪ Faire Réseau
- ↪ Bilan formation accueil

## ■ Accompagner les Centres dans leurs réflexions et analyses

La vie d'un réseau complexe rassemblant divers acteurs, décideurs, financeurs sur l'ensemble d'un département implique écoute, dialogue et échange.

Les missions de la Fédération des Centres Sociaux contribuent à :

- ✚ Initier des rencontres, les animer, les évaluer
- ✚ Mutualiser les expériences réalisées par les Centres
- ✚ Être à l'écoute des non adhérents et promouvoir l'adhésion au réseau

Aide technique, information, gestion, formation, appuis techniques et logistiques, telles sont les missions fixées par la Fédération des Centres sociaux dans ses statuts, et dans ses orientations fédérales. L'objectif étant d'apporter à chaque centre social l'aide technique dont il a besoin au moment où il en a besoin.

La Fédération des Centres sociaux est présente à toutes les Assemblées Générales des Centres sociaux, à de nombreux Conseils d'Administration, aux Comités de pilotage mis en place dans les Centres sociaux, mais aussi aux commissions d'évaluation de la CAF.

Trois priorités guident la conduite du projet fédéral de la Fédération 21 :

- Renforcer l'efficacité des interventions par la cohérence des modes d'action et la coopération des acteurs
- **Accompagner** les mutations nécessaires pour éviter la rupture du lien social, l'accroissement des précarités, l'affrontement des cultures et des générations, l'isolement des plus fragiles, notamment les personnes âgées
- **Contribuer** à rendre les habitants acteurs de leur avenir sur leur territoire en dehors de toute considération ethnique, sociale, religieuse

Les Centres Sociaux sont les seuls acteurs locaux polyvalents susceptibles de pouvoir répondre à la plupart des besoins exprimés tant par les habitants que par les institutions. Leur connaissance des problématiques économique, sociale, démographique, générationnelle forge leur expertise sur les besoins territoriaux et les réponses à proposer.

La Fédération intervient principalement pour :

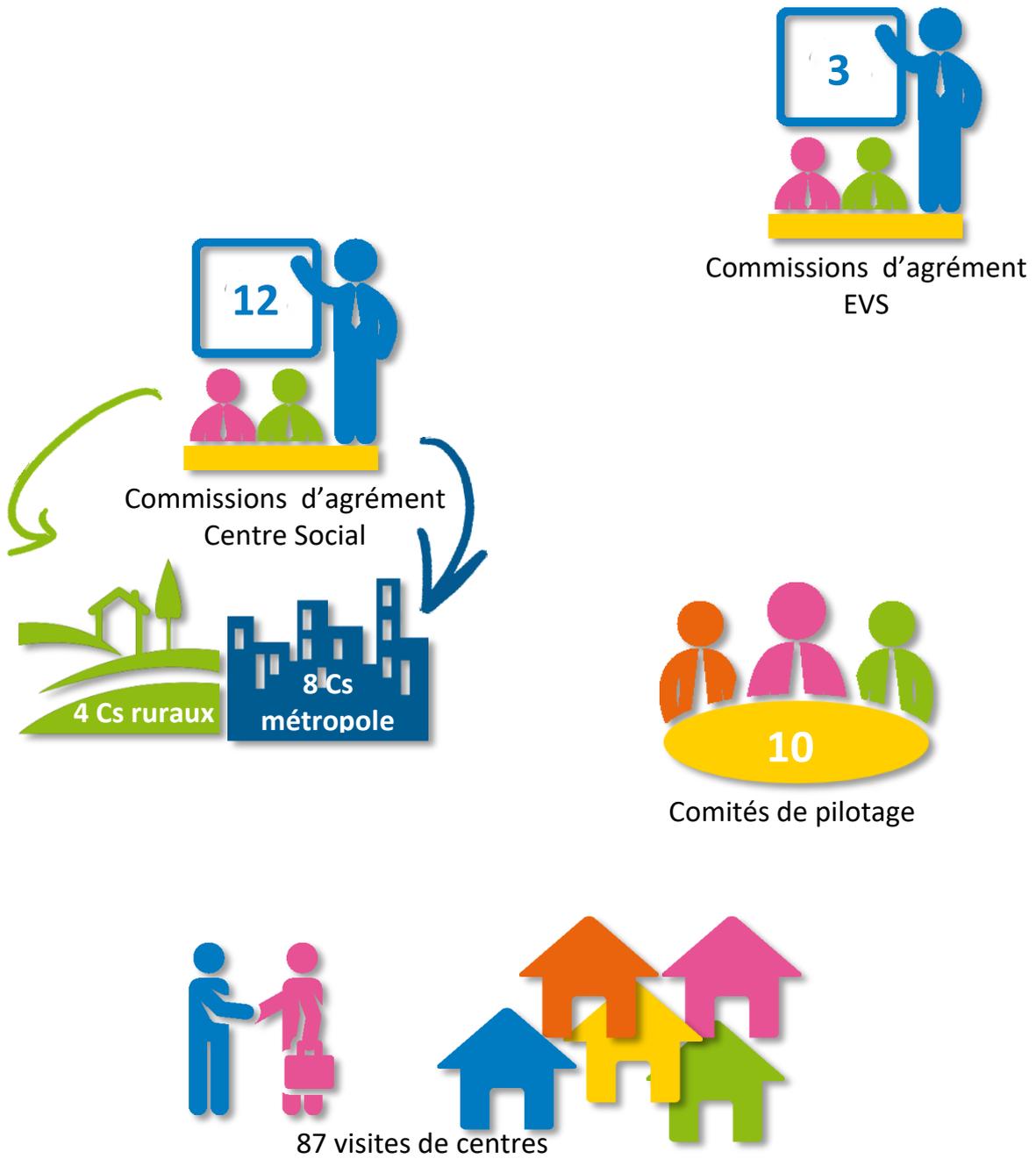
- ↪ Accompagner les équipes
- ↪ Être relais d'information
- ↪ Soutien technique et logistique
- ↪ Permettre une prise de recul, approfondir une thématique
- ↪ Appui méthodologique
- ↪ Expertise dans certains domaines (APV – MSAP ...)
- ↪ Démarche prospective

### **Renouvellement de l'agrément des projets sociaux**

La Fédération des Centres Sociaux accompagne les équipes au renouvellement des contrats de projet, en vue de l'obtention de l'agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or.

En 2017, ce sont 12 Centres Sociaux (8 sur la Métropole de Dijon, 4 Centres Sociaux ruraux) qui ont été accompagnés tout au long de l'année. La Fédération apporte son soutien tant technique que méthodologique à l'élaboration des contrats de projets

L'accompagnement en chiffres :



Ces temps d'échanges et de rencontres permettent de créer une synergie et de mettre en lien les acteurs du réseau.

**Appui et soutien  
Expertise  
Ingénierie  
Soutien aux  
fonctions support  
(RH – finances)**

**Joigny**

Accompagnement et appui à l'équipe  
Séminaire d'équipe

**Saint Florentin**

Soutien au projet  
Relais Appel à projets MSA

**Chatillon sur Seine**

Appui à la fonction Ressources Humaines  
(recrutement Directeur et Référent  
Famille)  
Accompagnement à l'agrément  
méthodologique

**Semur en Auxois**

Comité de Pilotage  
Accompagnement au  
renouvellement du contrat de  
projet  
Commission d'agrément  
Service Civique

**Montbard**

Participation Temps fort – 20 ans du Centre Social  
Accompagnement au renouvellement du contrat de  
projet

**Venarey lès Laumes**

Accompagnement et appui à l'équipe  
Accompagnement au renouvellement  
du contrat de projet

**SIVU Époisses**

Accompagnement méthodologique  
au renouvellement du contrat  
de projet  
Commission agrément

**Saulieu**

Accompagnement et appui à  
l'équipe sur projet global et  
MSAP  
Soutien à la formation  
CAFERUIS

**Pouilly en Auxois**

Accompagnement au  
renouvellement du contrat  
de projet  
Commission d'agrément  
Appui et accompagnement de  
l'équipe  
Élaboration des paies  
Assemblée Générale  
Service civique

**Arnay le Duc**

Gouvernance : rencontre des nouveaux  
administrateurs et participation aux  
instances (AG, Comité de pilotage...)  
Élaboration des paies  
Service civique

## Plombières lès Dijon

Comité de pilotage

Accompagnement de l'ensemble de l'équipe  
(Temps de formation « Rôles et missions du  
Centre Social / Les enjeux du renouvellement  
du contrat de projet)

Accompagnement au renouvellement du  
contrat de projet

## Dijon

- ✕ Balzac
- ✕ Baudelaire
- ✕ Bourroches
- ✕ Maison Phare
- ✕ Montchapet
- ✕ Le Tempo
- ✕ Les Grésilles

Accompagnement et appui aux administrateurs et  
auprès de l'équipe

Appui technique budgétaire

Commission de recrutement

Accompagnement à l'élaboration du contrat de  
projet (Animation globale et Animation Collective  
Famille)

Commission d'agrément

## Talant

Accompagnement au renouvellement  
du contrat de projet

Appui à l'association des Amis et  
Usagers de la Turbine

## Quetigny

Accompagnement au renouvellement du contrat  
de projet

Comité de pilotage

Commission d'agrément

Gouvernance : rencontre des nouveaux  
administrateurs et participation aux instances  
(AG, comités de pilotage...)

## Longvic

Commission agrément Centre Social

Relais de dispositif national :

Rapport Biennal

## Chenôve

Commission agrément Centre Social

Appui à la prise de poste du

Référent Famille

## Plaine Dijonnaise

Appui auprès de l'équipe

Accompagnement au  
renouvellement du contrat de  
projet

Commission d'agrément

## Gevrey Chambertin Nuits St Georges

Accompagnement des élus (place du  
Centre Social sur le territoire de la  
Communauté de Communes

Comité de pilotage

## Marsannay la Côte

Appui à l'Animation Collective  
Famille

Commission agrément ACF

Comité de pilotage

## Services civiques



répartis dans



### ■ Des temps de réflexion autour de la participation en 2017

Suite à la journée départementale, qui a eu lieu le 4 Novembre 2016, sur le thème « Vivre et Agir ensemble sur les territoires », qui a réuni plus de 100 participants de 21 structures (élus, professionnels) et aux nombreux échanges entre pairs, nous avons pu mesurer que la Participation ne s'apprend pas.

Un cycle de rencontres pour l'ensemble des acteurs se déroule actuellement. Il a débuté en 2017 et se terminera en 2018 par un forum de l'Animation de la Vie Sociale.

### La Participation, Parlons-en !

Ce cycle de La Participation a pour objectifs de :

- ↳ Mettre en œuvre une culture commune pour :
  - ✗ s'approprier une posture professionnelle
  - ✗ Expérimenter des outils de « Participation et à visée émancipatrice »
  - ✗ Partager des expériences à visée émancipatrice
  - ✗ Créer un référentiel commun et des outils partagés

↳ 22 Septembre 2017 – Journée à destination des professionnels



↳ 5 Décembre 2017 – Journée à destination des bénévoles



📅 6 Avril 2018 – Journée à destination des élus



📅 23 Juin 2018 – Forum de l'Animation de la Vie Sociale

Pour compléter ce cycle de réflexion sur la participation, un forum sera organisé à la Minoterie, à Dijon.

Il associera l'ensemble des acteurs des Centres Sociaux, et aura pour objectifs de :

- ✓ Valoriser les savoir-faire et la plus-value des Centres Sociaux
- ✓ Promouvoir la participation des habitants
- ✓ Promouvoir la richesse et la diversité des projets et des actions
- ✓ Promouvoir la dynamique du réseau
- ✓ Valoriser le partenariat
- ✓ Présenter les différents dispositifs
- ✓ Réunir les acteurs du cycle « La Participation »

### ■ Journée de réflexion sur l'avenir des modèles économiques

Une journée de réflexion et d'échanges sur l'avenir des modèles économiques des Centres Sociaux a été organisée le 11 Février à l'Espace Saint Ex à Autun.



Les thèmes abordés lors de cette journée furent :

- Comment nous organiser pour pérenniser nos projets sans en perdre le sens ?
- Quel impact sur nos activités, nos ressources ?
- Quelles pistes explorer ?
- À quelles conditions ?



## Moderniser nos systèmes d'information et de communication

Rendre visible et identifiable  
la communication fédérale

- Site Internet
- Newsletters
- Espace Ressources

### RENDRE VISIBLE ET IDENTIFIABLE LA COMMUNICATION FEDERALE

En préambule à toute communication, il était nécessaire que la Fédération adopte la charte graphique de la FCSF, utilisant le logo, les couleurs, les pictos et les polices d'écriture de cette charte. Ainsi, rendre visible et identifiable la communication fédérale passe par un visuel commun à tous les Centres Sociaux, et Fédérations.

#### ■ Site Internet

Le site internet de la Fédération a été entièrement retravaillé l'an passé, pour proposer une nouvelle formule, plus adaptée aux attentes des Centres Sociaux du département, et suit la charte graphique de la Fédération Nationale.



La page d'accueil, met en valeur les actions menées dans les Centres Sociaux, sous forme de mini reportages, de diaporamas photos, de films, et sera amenée à évoluer avec les actualités régulières des Centres du département.

En 2017, les pages ont tout particulièrement été consacrées aux journées sur le thème de « La Participation, Parlons-en ! » Chaque temps, Professionnels, Habitants Bénévoles ou Élus ont fait l'objet d'un article et d'un diaporama.

Une page est consacrée au réseau, un lien sur chaque centre social y est inséré, le visiteur pourra aisément se connecter sur les sites des centres.

Toutes les newsletters éditées et envoyées au cours de l'année peuvent y être retrouvées.



En 2017, le site s'est étoffé d'une page « Les infos du Réseau », espace de communication sur les événements à venir dans les Centres Sociaux du département.

Site internet de la Fédération : [www.centres-sociaux-21.fr](http://www.centres-sociaux-21.fr)

## Newsletters



Relayer l'information auprès des Centres Sociaux et des acteurs locaux nécessitait un outil adapté. La Fédération a développé depuis l'an passé une newsletter, qu'elle diffuse tous les trois mois à un large public, acteurs, partenaires, salariés et bénévoles.

Cette newsletter relaie des informations nationales, régionales et départementales, diffuse les appels à projets, rappelle les agendas et transmet des informations du réseau.

En 2017, 3 newsletters ont été diffusées, en Mars, Juillet et Novembre. Chaque Centre Social peut demander à faire diffuser, par ce biais, une information plus spécifique : partage d'évènement, offre d'emploi, formation... cette newsletter se veut relais d'informations de tous les acteurs du réseau.

Un article de la Newsletter du mois de Novembre était consacré aux 3 jeunes en service civique dans le département, à ce moment. Les jeunes ont partagé leurs expériences et leurs motivations dans leurs missions respectives.

## Espace Ressources

Suite à une demande des acteurs professionnels des Centres Sociaux, un espace ressources dédié a été créé sur le site.

4 espaces ont ainsi été créés, à destination :

- ↪ Des directeurs
- ↪ Des Agents d'Accueil
- ↪ Des Référents Familles
- ↪ Des membres du Conseil d'Administration

Ces espaces sont collaboratifs et accessibles depuis la page « Espace adhérents » du site Internet. Chaque professionnel pourra tout autant partager ou télécharger des documents, fichiers, diaporama ou toute autre information.





## Rapport Financier

- Rapport Expert-Comptable
- Compte de Résultat 2017 et Prévisionnel 2018
- Bilan financier 2017
- Résolutions

### ■ Rapport Expert-Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de :

**Association FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX & SOCIO-CULTURELS DE**

Pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>141 114.45 €</b>
<b>Produits d'exploitation :</b>	<b>173 638.54 €</b>
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>18 867.21 €</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Talant  
Le 21/03/18

Céline VOLLEREAU  
Chef de mission

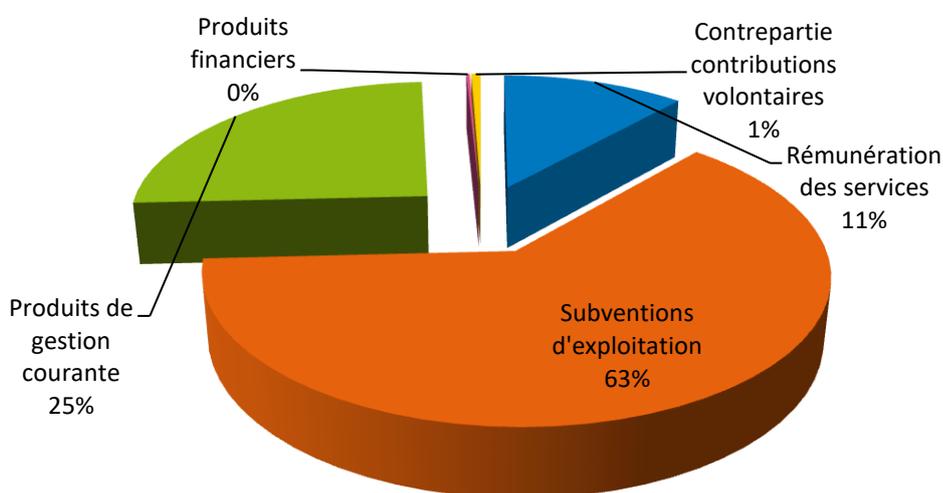
Sophie DE ALMEIDA  
Expert-comptable diplômé

## ■ Compte de Résultat 2017 et Prévisionnel 2018

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2017	Produits 2017	Prévisionnel 2018
<b>70</b>	<b>Rémunération des Services</b>	<b>17 400,00 €</b>	<b>20 253,50 €</b>	<b>15 228,00 €</b>
	Participation		420,00 €	436,00 €
	Prix des services rendus		125,60 €	
	Participation Union Régionale			
	Conseil Régional de Bourgogne - MSA Bourgogne	14 000,00 €	8 500,00 €	9 000,00 €
	Remboursement de frais	800,00 €	1 517,50 €	800,00 €
	Convention Arnay le Duc	900,00 €	736,50 €	
	Convention Pouilly en Auxois	700,00 €	736,50 €	800,00 €
	Service Civique	1 000,00 €	2 850,00 €	3 000,00 €
	Fosfora	- €	5 367,40 €	1 192,00 €
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>106 400,00 €</b>	<b>109 635,50 €</b>	<b>115 110,00 €</b>
	Subvention CAF Fonctionnement	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
	Subvention CAF Forum AVS	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €
	Subvention Département	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
	Subvention Ville de Dijon	24 000,00 €	24 000,00 €	28 000,00 €
	Subvention Minist. des Affaires Sociales	7 500,00 €	9 975,00 €	7 300,00 €
	Subvention MSA Forum AVS	0,00 €	0,00 €	2 210,00 €
	Poste FONJEP Jeunesse et Sports	6 800,00 €	7 107,00 €	6 400,00 €
	Poste FONJEP	3 100,00 €	3 553,50 €	3 000,00 €
<b>75</b>	<b>Produits de gestion courante</b>	<b>43 200,00 €</b>	<b>43 749,54 €</b>	<b>51 000,00 €</b>
	Fonds mutualisé	- €	- €	
	Cotisations des Centres Part	43 200,00 €	43 749,54 €	51 000,00 €
	Remboursement Habitat Formation		- €	
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>270,00 €</b>	<b>373,76 €</b>	<b>350,00 €</b>
	Intérêts LIB	270,00 €	373,76 €	350,00 €
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	Produits exceptionnels exercices ant.	- €	- €	- €
<b>78</b>	<b>Reprise S/Amort. Et Provisions</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	Reprise sur autres provisions	- €	- €	
	Reprise sur provision pour risques	- €	- €	
<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	Transfert de charges	- €	- €	
<b>87</b>	<b>Contrepartie Contributions volontaires</b>	<b>512,00 €</b>	<b>1 040,00 €</b>	<b>1 040,00 €</b>
	Locaux	512,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>167 782,00 €</b>	<b>175 052,30 €</b>	<b>182 728,00 €</b>

## COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS 2017

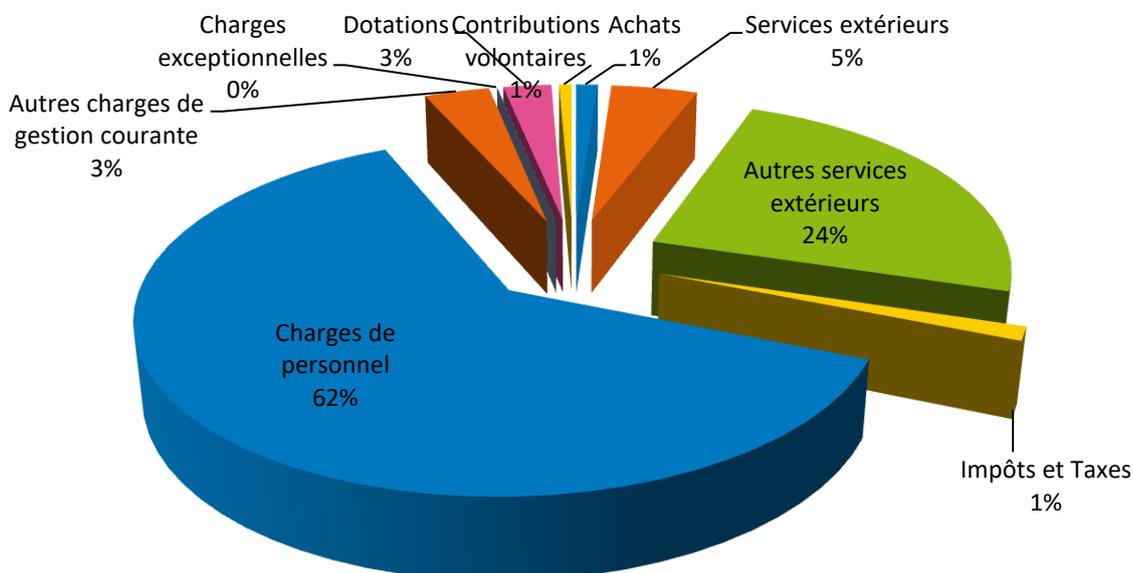
Cpte	Libellés	Prévisionnel 2017	Produits 2017	Prévisionnel 2018
70	Rémunération des Services	17 400,00 €	20 253,50 €	15 228,00 €
74	Subventions d'exploitation	106 400,00 €	109 635,50 €	115 110,00 €
75	Produits de gestion courante	43 200,00 €	43 749,54 €	51 000,00 €
76	Produits financiers	270,00 €	373,76 €	350,00 €
87	Contrepartie Contrib. volontaires	512,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>167 782,00 €</b>	<b>175 052,30 €</b>	<b>182 728,00 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>18 867,21 €</b>	



Cpte	Libellés	Prévisionnel 2017	Charges 2017	Prévisionnel 2018
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>1 800,00 €</b>	<b>932,45 €</b>	<b>4 262,00 €</b>
	Alimentation boissons	500,00 €	0,00 €	2 192,00 €
	Petit équipement	500,00 €	305,74 €	770,00 €
	Fournitures administratives	800,00 €	626,71 €	1 300,00 €
<b>61</b>	<b>Services Extérieurs</b>	<b>10 136,00 €</b>	<b>7 105,24 €</b>	<b>10 504,00 €</b>
	Location divers	800,00 €	- €	1 000,00 €
	Location matériel	1 600,00 €	1 422,04 €	1 800,00 €
	Entretien et réparations	800,00 €	60,00 €	800,00 €
	Maintenance	2 300,00 €	1 585,20 €	2 300,00 €
	Maintenance photocopieur	2 000,00 €	1 770,34 €	1 500,00 €
	Primes d'assurances	436,00 €	335,18 €	404,00 €
	Documentation	1 200,00 €	1 137,48 €	1 500,00 €
	Frais séminaires et colloques	1 000,00 €	795,00 €	1 200,00 €
<b>62</b>	<b>Autres Services Extérieurs</b>	<b>46 000,00 €</b>	<b>38 498,96 €</b>	<b>53 346,00 €</b>
	Honoraires	1 700,00 €	1 708,00 €	1 850,00 €
	Prestations diverses	- €	- €	3 200,00 €
	FCSF Financement ass. Numérique	200,00 €	100,00 €	200,00 €
	Hébergement internet	170,00 €	136,80 €	0,00 €
	Publicité, publications	1 000,00 €	- €	3 860,00 €
	Frais SNCF	1 600,00 €	1 337,20 €	2 200,00 €
	Déplacements du personnel	2 000,00 €	2 409,54 €	2 800,00 €
	Autres frais de déplacements	1 000,00 €	282,00 €	1 000,00 €
	Déplacements des bénévoles	800,00 €	196,56 €	900,00 €
	Missions réceptions	1 800,00 €	1 242,44 €	1 800,00 €
	Frais postaux	1 000,00 €	415,42 €	1 000,00 €
	Frais de télécommunications	2 500,00 €	1 823,67 €	2 200,00 €
	Services bancaires	36,00 €	36,00 €	36,00 €
	Cotisations FCSF et FOSFORA	31 500,00 €	28 317,33 €	31 500,00 €
	Adhésion SNAEC SO	344,00 €	344,00 €	400,00 €
	Autres adhésions	350,00 €	150,00 €	400,00 €
<b>63</b>	<b>Impôts et Taxes</b>	<b>2 600,00 €</b>	<b>2 022,00 €</b>	<b>6 716,00 €</b>
	Sacem	- €	- €	116,00 €
	Formation des salariés	- €	- €	1 800,00 €
	Formation Services Civiques	800,00 €	460,00 €	3 000,00 €
	Uniformation	1 800,00 €	1 562,00 €	1 800,00 €
<b>64</b>	<b>Charges de Personnel</b>	<b>103 774,00 €</b>	<b>97 245,70 €</b>	<b>102 900,00 €</b>
	Rémunération du Personnel	70 550,00 €	68 565,05 €	72 300,00 €
	Charges sociales	31 990,00 €	27 837,99 €	29 500,00 €
	Complémentaire Santé	968,00 €	576,72 €	800,00 €
	Médecine du travail	266,00 €	265,94 €	300,00 €
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>- €</b>	<b>5 367,40 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Versement Fosfora	- €	5 367,40 €	- €
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	<b>15,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Charges exceptionnelles diverses	- €	15,00 €	- €
<b>68</b>	<b>Dotations</b>	<b>2 960,00 €</b>	<b>3 958,34 €</b>	<b>3 960,00 €</b>
	Dotation aux amortissements	460,00 €	458,34 €	460,00 €
	Dotation provisions pour retraite	2 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
<b>86</b>	<b>Contributions volontaires</b>	<b>512,00 €</b>	<b>1 040,00 €</b>	<b>1 040,00 €</b>
	Locaux	512,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>167 782,00 €</b>	<b>156 185,09 €</b>	<b>182 728,00 €</b>

## COMPTE DE RESULTAT - CHARGES 2017

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2017	Charges 2017	Prévisionnel 2018
60	Achats	1 800,00 €	932,45 €	4 262,00 €
61	Services Extérieurs	10 136,00 €	7 105,24 €	10 504,00 €
62	Autres Services Extérieurs	46 000,00 €	38 498,96 €	53 346,00 €
63	Impôts et Taxes	2 600,00 €	2 022,00 €	6 716,00 €
64	Charges de Personnel	103 774,00 €	97 245,70 €	102 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	- €	5 367,40 €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	15,00 €	- €
68	Dotations	2 960,00 €	3 958,34 €	3 960,00 €
86	Contributions volontaires	512,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>167 782,00 €</b>	<b>156 185,09 €</b>	<b>182 728,00 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>18 867,21 €</b>	



ACTIF		PASSIF	
<b>Immobilisation</b>		<b>418,92 €</b>	<b>Capitaux Propres</b>
Brut :	9 173,38 €		Réserve de Trésorerie
Amortissement :	8 754,46 €		Fonds d'Investissement
Net :	418,92 €		
			Provision pour retraite
			Autre prov. pour risques
<b>Créances de fonctionnement</b>			
Produits à recevoir	15 317,93 €	<b>15 483,93 €</b>	Exercices antérieurs
Ch. Const. avance	166,00 €		<b>Résultat de l'exercice</b>
			<b>18 867,21 €</b>
<b>Disponibilités</b>		<b>125 211,60 €</b>	<b>Dettes Fonctionnement</b>
Compte courant	53 278,35 €		Charges à payer
Livret	71 933,25 €		Dettes sociales et fiscales
		<b>141 114,45 €</b>	<b>141 114,45 €</b>

## TEXTE DES RESOLUTIONS

Présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 Juin 2018

### ■ Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, le rapport financier du Trésorier et le compte-rendu de présentation des comptes du cabinet comptable, approuve dans toutes les parties les dits rapports.

### ■ Deuxième Résolution

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés.  
Elle fixe le résultat de l'exercice à un bénéfice de 18 867,21 €

Résultat de l'exercice :	18 867,21 €
Report à nouveau :	28 747,28 €

Résultat à affecter :	18 867,21 €
Affectation : report à nouveau	

Report à nouveau :	18 867,21 €
Résultat du report à nouveau après affectation :	47 614,49 €

### ■ Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Bureaux et aux Conseils d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017

### ■ Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale donne mandat au Conseil d'Administration pour mettre en place les nouvelles modalités de gouvernance et d'en présenter un bilan à la fin de la saison 2019

### ■ Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale décide de maintenir le calcul du montant de l'adhésion pour l'année 2018, ainsi que le taux d'appel :

Pilotage + Logistique + Activité (plafonné à 400 000 € d'activité)  
x 0,19 % (cotisation plafonnée à 1 300 €)



## **Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de la Côte-d'Or**

Maison des Associations - 2 rue des Corroyeurs - 21068 DIJON

E-mail : [centres-sociaux.21@wanadoo.fr](mailto:centres-sociaux.21@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.centres-sociaux-21.fr](http://www.centres-sociaux-21.fr)

Tél : 03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

Fax : 03 80 54 05 92